L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 MARS 1863

Entre les rues Bienville et Conti.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans :

SAMEDI MATIN, 21 MARS.

☞ Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. Gutierrez à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs.—Deux belles maisons en briques neuves avec verandah, encoignure Remparts et Toulouse.

Par R. M. Jacobs à la Bourse des Négociants et Encanteurs.—Trois lots de terre avec bâtisses, dans le Quatrième District.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, rue Fulton en face de l'entrepôt Delta.—Jambons, épaules et fromage. Et sur la Levée, Quatrième District, en face du poteau 6e, déb. pommes de terre.

Par R. Roger & Co., à leurs salles d'encan, rue Vieille Levée.—Marchandises sèches et articles de fantaisie.

Par Vincent & Co. à 10 heures, à leur magasin d'encan, 64 Douane.—Toiles d'Irlande, ginga, jaconats, bobbinet à moustiquaires, lawns, indigo &c.

Par Phinney & Amory, à midi au coin des rues Barracks et Commune.—De superbes chevaux de race et au comptant.

Par G. Baum, constable.—Un lot de bijoux, un wagon de montre, cercueils &c.—Voir aux annonces.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, deux barres des Magasins, No 5.—Marchandises diverses.—A onze heures, dans la rue Tchoupitoulas, No 69.—Pommes de terre.—Dans la rue Tchoupitoulas, au poteau No 23, 2e District, Farine.

Par Gutierrez, à 10 heures, au coin des rues Chartres et St-Louis.—Marchandises sèches; mouchoirs batistes Si, rubans, &c.

Par R. Scott, à 10 heures.—Cognac, whiskey, pommes de terre, cafés Rio, riz, tabac, graisse, jambons, &c.

Par J. P. Bolsseau, à onze heures, dans sa salle d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29, Jambons, graisse, maïs, farine, avoine, bacon.

Par R. T. Montgomery, à midi, dans la salle d'encan, rue de Camp, No 92, Avoine de choix, 6 cales, boeuf, whiskey, eau-de-vie, farine &c. &c.—A onze heures, dans la rue Lafayette, No 21, entre les rues Tchoupitoulas et Commerce, Farine Timothy de choix.

AFFAIRE DE LA BAIE DE BERWICK.

Nous recevons les renseignemens suivants sur l'engagement qui a eu lieu à la baie de Berwick

Le 18 mars, à 9 heures du matin, l'homme chargé des signaux, aperçut quelques Confédérés de l'autre côté du bayou. Il en prévint aussitôt le général Weitzel qui envoya immédiatement 12 hommes dans un esquif. A peine les 12 hommes eurent-ils gagné la route de Paterson qu'ils reçurent une décharge des Confédérés qui s'étaient couchés à plat ventre pour mieux les surprendre. Aucun des hommes, cependant, ne fut atteint. Dans leur retraite obligée, ils rencontrèrent à l'entrée d'une compagnie de 75 de New-York et revinrent à la charge. Mais ils furent encore forcés de se retirer devant les Confédérés bien qu'ils leur fassent supérieurs en nombre. Les Confédérés n'étaient pas plus de 20. C'est là du moins ce qui résulte du rapport de la cavalerie fédérale qui débouche à derrière la plantation du Dr Buk et qui force les Confédérés à battre en retraite à leur tour. La cavalerie, commandée par le lieut. Piket, les poursuivit jusqu'à un mille de Paterson. Dans cette marche, le détachement, après avoir perdu six chevaux et fait cinq prisonniers, rentra au camp sans autre aventure.

ARRIVÉE DU STEAMER COLUMBIA — Nous avons reçu la dépêche suivante de l'opérateur du télégraphe :

Passe Sud-Ouest, 20 mars 1863.

Le steamer *Columbia*, de New York, a passé à 3 heures après-midi.

Le steamer *Columbia* est parti de New York le 12, il apporte donc des nouvelles de 5 jours plus récentes. Nous les publierons dans notre édition du soir.

Le steamer *Bio Bio*, qui est parti le 10, a dû toucher à la Havane, il est attendu ainsi que le *Star of the West*, qui apporte les malles du 5 au 8, et qui a relâché à Key West et à Pensacola.

Chemin de fer de Vera Cruz à Mexico.

Nous apportons les renseignements qui suivent à une correspondance mexicaine publiée dans les journaux de New York :

Le chemin de fer a absorbé tous les autres subsides en faveur de la colonisation d'Orizaba : et le succès qui a couronné aux efforts de M. Lyons en pressant l'exécution de cette grande entreprise a donné à toute espèce de jalousies et de haines parmi les Mexicains qui ont contribué aux fêtes du mois de février dernier comme précédemment. Tous ceux qui ont cru avoir des droits à obtenir une part dans les arrangemens pris par M. Lyons avec les agens du gouvernement français mais comme le directeur ne se sont pas disposés à assumer la responsabilité de la faillite, ils se sont volontairement au partage des bénéfices sociaux, ces désintéressés sont personnages dans l'impuissance d'arriver à leurs fins, se sont décidés à devenir patriotes à déclarer que le chemin de fer est nuisible au pays et, conséquemment, le lui font la guerre. Le gouvernement fédéral de l'Etat de la Vera Cruz, à ce qu'on nous assure, propose d'envoyer 500 hommes sur la ligne du chemin de fer pour s'opposer à la continuation des travaux, et nos autres bands s'offrent à marcher dans la partie du pays pour opérer dans le même but. Cela peut être considéré comme un bel échantillon du sentiment général des Mexicains envers les étrangers qui livrent à l'industrie dans ce pays, et ce sentiment durera jusqu'au moment où les influences étrangères pourront décimer au Mexique.

Un journal qui affiche tous les sujets parce qu'il lui est interdit de parler des choses politiques, a été établi à Orizaba sous le titre d'*El Ferro Carril de Orizaba*. L'éditeur s'adresse à l'esprit public des habitants de la région, au quel il attribue, dans son style mexicain tout particulier, le crédit de l'œuvre entreprise, quand il est très notoire que les riches propriétaires d'Orizaba ont très tôt tenté à réaliser de très faibles souscriptions pour payer les travaux. Depuis, dans beaucoup de cas, refusé de faire des payements d'avance. Si les Mexicains obtiennent le chemin de fer, comme ils en sont à peu près certains maintenant, ils n'auront aucun droit à en réclamer l'honneur, car ceux qui le sont le plus favorables aux Etats-Unis qui doivent y gagner le plus, montrent peu de disposition à aider l'entreprise et ceux qui n'en attendent aucun profit direct y sont violemment opposés. Dès le moment qu'ils ne peuvent pas mettre la main sur quelques parties de capital, ils déclarent que c'est une entreprise anti-nationale. Il y a, naturellement, quelques rares exceptions et celles-là ont contribué matériellement aux mesures prises pour le progrès des travaux.

Avec le chemin de fer achevé jusqu'à Chiquihuite, Orizaba deviendra une place de grande importance au Mexique. Ce sera l'entrepôt des marchandises étrangères destinées pour l'intérieur, pour Oajaca, et pour toutes les villes de la Sierra Caliente et de la ligne de la Sierra Madre.

A Orizaba les riches marchandises peuvent être déposées en sûreté, tandis que, à Vera Cruz, au retard même de courte durée détériore la plupart des étoffes et les marchandises délicates, et un long délai les expose à la destruction. Orizaba sera aussi un délicieux endroit de rendez vous pour les malades et pour ceux qui veulent échapper au Nord dans la saison d'hiver. C'est un lieu où la maladie est une étrangère et où l'on peut jouir de tous les plaisirs de la vie tropicale sans y éprouver une chaleur oppressive et sans y être tourmenté par des myriades d'insectes. Pendant les mois de janvier, février, mars et avril, la vallée d'Orizaba est un jardin de fleurs ayant la plus riche végétation, le sol en est bien cultivé et planté en cannes à sucre, café et tabac. Des bosquets d'oranges, de citronniers et de bananiers, se voient partout et une course à cheval le matin pendant les mois d'hiver vous jette dans des sites charmans entre les montagnes, où des fleurs inconnues rendent de tous côtés la perspective ravissante—la terre qui en est littéralement couverte, vous présente un tapis chatoyé des couleurs les plus brillantes provenant de plantes de toutes les tailles et de toutes les forges.

Le paysage montrant des environs d'Orizaba surpasse peut-être en beauté et en richesse tous les autres sites de ce continent. Il est aussi fort pittoresque et l'on rencontre à chaque mille des vues magnifiques. Tout le sol, depuis les montagnes environnantes et des terrens qui représentent des cataractes et dans les bois et les broussailles on trouve du gibier le plus fin, des chevreuils, des antilopes, des dindes sauvages, des perdrix, faisans, et le long des cours d'eau, des canards, des plviers, des bécassines. On y tue aussi des sangliers.

Orizaba a maintenant une population de 15,000 habitants. Cette ville en a eu 26,000, mais comme toutes les autres, elle a souffert des désordres du pays et a partagé la ruine générale. Les manufactures de Coculpan sont les plus remarquables bâtisses de la vallée. Il y a des fabriques de papiers, de coton et de lin et, dans les temps réguliers, elles occupent 900 ouvriers. Les tissus ordinaires y sont à meilleur marché qu'aux Etat-Unis et si la guerre civile se prolonge dans la grande république, il est très possible qu'on y porte à vendre, dans deux ou trois ans, des marchandises sèches mexicaines. Cette année la récolte de coton planté dans la Tierra Caliente près d'Orizaba suffira et au delà aux besoins de cette région du Mexique.

LE CHEMIN DE FER DE VERA CRUZ—On écrit de Vera Cruz à la *France* :

Les travaux du chemin de fer partant de la Vera Cruz étaient poussés avec une grande activité. Le 1er mai, la voie ferrée devait être livrée à la circulation sur une étendue d'environ 70 kilomètres, ce qui sera un grand bienfait pour le pays.

RAPPORTS POUR LE MEXIQUE—On lit dans un journal de Paris :

On nous écrit de Cherbourg que le vaisseau à vapeur le *Tibériade*, arrivé du Brésil le 16, a pris immédiatement à son bord 1,100 hommes d'infanterie destinés pour le Mexique. Il devait partir le 12 pour le Vera Cruz.

La même somme d'information nous apprend que le transport à vapeur le *Sartine*, récemment armé, va entrer en armement, et, ainsi que le *Tourvil*, va entrer en armement, ainsi que le transport à vapeur le *Darcour* et le *Mercure*, arrivés depuis peu de temps de la Chine. Ces bâtiments doivent, dit-on, se rendre au Mexique.

DEMANDE DE GUISINIÈRE—On cherche pour cette partie plus loin que l'on demande cuisinière. S'adresser au magasin de meubles rue du Canal No 110.

MEXIQUE.

Les nouvelles suivantes publiées par le *Constitutionnel* rétablissent la vérité au sujet des prétendues victoires mexicaines.

Par le paquebot arrivé hier à Saint-Nazaire, nous recevons des nouvelles du Mexique qui nous apprennent que le mouvement en avant s'est opéré sur toute la ligne et avec le plus grand succès.

Le général de division Bazaine se trouvait à Perote, petite ville placée au dessus des montagnes et qui peut être considérée comme le point de jonction des deux routes qui conduisent de la Vera Cruz à Puebla, par Orizaba et Jalapa.

Le général de Bertier a quitté cette dernière ville et a opéré sa jonction à Perote avec la division du général Bazaine. Cette division est jusqu'à nouvel ordre ainsi composée : 2e régiment de zouaves, le 7e bataillon de chasseurs à pied, le 51e et le 52e de ligne, un escadron de chasseurs à cheval et deux batteries d'artillerie.

En se rendant de Jalapa à Perote, le général de Bertier et le 3e zouaves ont été forcés de déloger l'ennemi de deux positions de Las Vegas, et de le chasser ensuite de Saint-Léon. Ces deux combats nous ont coûté deux tués et sept blessés. Malheureusement, le capitaine d'état major Fourgeot est mort de ces deux dernières blessures. Les Mexicains, trois ou quatre fois plus nombreux que nous et protégés par des remparts et des ouvrages de toutes sortes préparés de longue main, n'ont pu cependant résister un seul instant à l'élan de nos troupes. Ils ont fui dans les montagnes.

Dans les premiers jours de janvier, trois compagnies du 62me de ligne avaient été envoyées de Jalapa à Puente Nacional, où elles trouvient quelques compagnies du 3me zouaves pour les aider à traverser l'intérieur de guérillas et rejoindre le corps d'armée. Entre le Rio del Plan et le Cerro-Gordo, elles se heurtèrent inopinément à un gros de mille partisans que commandait un célèbre chef, don Raimond Diaz. Assailli de toutes parts, et sans ordres, il se précipitant sur l'ennemi. Les Mexicains sont culbutés dans la plaine, et, saisis de vertige, fuient dans toutes les directions. Cet engagement leur a coûté 50 morts et plus de 100 blessés.

Le général Douai et le colonel L'Hériller sont avec les troupes d'avant-garde à Quechulas à mi-chemin entre Orizaba et la Puebla. Aucun incident nouveau ne s'est produit de ce côté et y a toujours tranquillité parfaite dans nos camps, tandis que l'ennemi et les habitants de Puebla se trouvent déjà fortement rationnés.

Le général Forey, les généraux Neigre et de Miramont sont toujours avec le gros de l'armée à Orizaba. Le commandant en chef est venu voir son armée largement approvisionnée avant de reprendre l'offensive définitivement.

Nous apprenons aussi que des Sonx points de la côte qui avaient été occupés, Alvarado et Tampico, le dernier a été évacué par ordre, dit-on, du général en chef, qui voulait avoir sous la main au moment décisif, toutes les forces dont il peut disposer.

Les troupes qui occupaient Tampico sont donc rentrées à la Vera Cruz.

Après les nouvelles des Antilles en date du 28 janvier, rapportées par le *Louisiane*, nous apprenons que la frégate la *Guerrière*, venant de la Nouvelle Orléans, a mouillé sur la rade de la Basse Terre le 11 janvier. Le contre-amiral Reynaud, commandant en chef de la station des Antilles, a son pavillon par de bâtiment.

La frégate cuirassée *la Normandie* est arrivée le même jour. Ce bâtiment, qui vient de la Vera Cruz et qui a des malades à bord, a fait immédiatement route pour les Saintes, où il a été mis en quarantaine d'observation. La pénitencier et les casernes des Saintes et Tilet à Cabrions ont été évacués et mis à la disposition de l'équipage de *la Normandie*. Toutes les mesures hygiéniques ont été prises pour purifier ce bâtiment.

M. EUGENE PREVOST—Nous apprenons avec plaisir que M. Eugène Prévost, le digne et excellent chef d'orchestre du théâtre de l'Opéra depuis tant d'années, vient d'être nommé chef d'orchestre des concerts du Conservatoire à Paris.

UNE PIANISTE CRÉOLE.—Nous sommes heureux de reproduire le compte-rendu suivant d'un concert donné à Paris par une jeune Créole de la Nouvelle Orléans, qui, bien qu'âgée seulement de seize ans, a si déjà obtenir les palmes du succès que la grande capitale des arts ne décerne qu'au véritable talent. Mademoiselle MANDERMITE EDIE est appelée à prendre sa place parmi les premiers virtuoses de notre époque, et c'est avec la plus vive satisfaction que nous enregistrons la constatation de son dernier succès. Voici l'article que lui consacre l'*Art Musical*, dans son numéro du 12 février dernier :

"M. Magnin m'amène tout naturellement à parler de son illustre maître, M. Allard, qui s'est fait entendre dans un concert donné le mercredi 4 février, par Elle Marguerite Edie, une jeune et charmante pianiste de la Nouvelle-Orléans. M. Allard a exécuté sa Fantaisie sur les motifs du *Trovatore* avec l'assurance, la hardiesse et le *brio* qui sont comme innés en lui, et de plus, il a fait sa partie dans le trio en *ut mineur* de Mendelssohn et dans le *Sherzo* d'un trio de Steibelt.

"Elève de Stamaty, Mlle Edie s'est entièrement identifiée avec la méthode de l'éminent pianiste compositeur, et l'on peut lui prédire, en âme et conscience, un bel avenir et la renommée qui a attaché à son maître, M. Tiedale un maître est un art et non un métier. Elle a joué, entre autres morceaux, la fantaisie sur *Guillaume Tell*, de Dohler; la valse en *la* bémol et la polonaise en *la* majeur de Chopin; les variations de Beethoven sur un thème *Andante Maestoso*, de Handel, pour piano et violoncelle, avec M. Franchomme. Dans ces trois genres si différents, Mlle Elle s'est fait justement applaudir, car elle a fait preuve successivement d'agilité, de finesse et de modération."

PAPETERIE ET ARTICLES DE BUREAUX—On trouve chez M. Francis Bouvain, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, un assortiment complet de papeterie, d'articles de bureau et de fournitures d'école. Ces articles sont de choix et se vendent à des prix très modérés—Voir aux annonces.

Les enrôlements dans le Missouri.

Une lettre adressée de St-Louis au *World* contient ce qui suit :

La milice enrôlée du Missouri est la principale défense de l'Etat, bien qu'il y ait encore, je sais porté à la croire, beaucoup trop de troupes des Etats-Unis dans l'Etat. Jusqu'à ce jour, néanmoins, il paraît, d'après l'ordre suivant, qu'il est à craindre que les hommes enrôlés dans cette organisation ne soient pas tous unionistes :

Quartier-général de l'armée du Missouri, 2
Bureau de l'Adjudant général.
St-Louis, 19 février 1863.

Les ordres précédemment lancés pour l'enrôlement de la milice de cet Etat ne comportaient pas l'enrôlement de personnes déloyales et leur organisation en compagnies indistinctement avec les citoyens loyaux. Il était précisément stipulé que tous les éléments d'ordre étaient acceptés comme tels, mais leur organisation en compagnies était strictement prohibée. Quelques officiers de recrutement-ont, cependant, permis à des organisations déloyales de se former, soit par négligence, soit par désobéissance aux ordres, et d'autres sont en cours d'organisation.

Dans le but de séparer les déloyaux des unionistes, et afin que des mesures de précaution soient prises pour empêcher l'armement de gens en qui on ne peut se fier, il est ordonné que tous les commandants de compagnies et de bataillons de milice rétablissent, immédiatement à la réception de cet ordre, à l'adjudant général de l'Etat, les compagnies de leur commandement dont tous ou la plus grande partie des hommes ont été enrôlés comme déloyaux ou sont inconnus comme tels.

Il est enjoint à tous les officiers de veiller à ce qu'il ne soit plus formé d'organisations de ce genre, et ils rapporteront à leurs commandants immédiats toute compagnie de ce genre en voie d'organisation.

Par ordre du commandant en chef.
WM D. WOOD, a. a. g.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Hier matin, dit un journal de New York, vendredi, vers une heure, au moment où le train de nuit venant de New York, sur la ligne de Camden et Amboy, passait au dépôt de Princeton, il se jeta sur la voie de gauche du convoi venant de Philadelphie; un wagon rempli de voyageurs a été mis en pièces, et deux autres ont été jetés hors la voie. Quinze passagers ont été grièvement blessés.

Cet accident a été occasionné par une erreur du mécanicien.

La locomotive a été précipitée dans le canal, où elle est couchée sur le flanc, dans cinq pieds d'eau.

Les blessés sont pour la plus part des soldats qui allaient en congé dans leurs foyers. Ils ont été conduits à l'hôpital de Princeton. Plusieurs ont des bras et des jambes fracturés, quelques-uns des lésions intérieures.

Le train attendu à Jersey City à trois heures du matin, n'est arrivé qu'à près d'une heure après-midi.

CHRONIQUE LOCALE.

M. Day a été vivement opposé à l'instruction supplémentaire. Les sarcasmes de sécessionnistes, a-t-il dit, ne lui permettent pas de douter que ces derniers, dans le cas où la demande serait accordée, auraient recours au parjure pour faire quitter le prisonnier, pour intimider des pourvoirie et diminuer l'ardeur des braves qui portent l'uniforme des Etats Unis.

M. Roselius a ouvert et répliqué par la remarque que M. Day, dont le visage était rayonnant, sécoutait plus. Mon ancien ami, le maire a-t-il dit, me rappelle l'individu qui se croyait toujours poursuivi par des Irlandais armés de cotteaux ; il raisonnait parfaitement sur tout, mais se faisait l'abandonnait dès qu'on lui parlait des cotteaux d'Erin. M. Day veut des rebelles et des traîtres à chaque pas et s'imagine être entouré d'ennemis. Je proteste contre le titre de "traître" accolé au nom de mon client. La Constitution a seulement défini la trahison et ce qui constitue la trahison. Les hommes entaxés de ce crime sont immortal avaient devant les yeux, on le rétigant, l'histoire d'Angleterre et les actes barbares d'autres pays. Il est vrais prévoir de pareils crimes et sauver la marche de la civilisation. M. Tiedale, bien plus que l'avocat de la défense se sait dénoncé sans un cheveu et la faire qu'il a commise en s'enregistrant comme, à le droit d'être traité avec justice par le tribunal. M. Day nous reporte aux époques où l'on tenait et brûlait les hommes à moins de lettre ophelin. L'accusé ne peut invoquer le Conseiller, sinon du moins que le permet l'état actuel des choses et nous devons nous nous connaître à dire privée d'une partie de son droit constitutionnel par suite de la position que nous nous sommes faite nous mêmes. Quant aux témoignages de la poursuite, on est autorisé à douter de leur exactitude. (Ici le capitaine Miller, qui remplit les fonctions de Maire, déclare qu'il n'avait pas été employé d'espions dans cette circonstance.) Je ne doute pas de la sincérité du Maire, a continué M. Roselius, mais qu'il me soit permis de citer le général Butler qui a dit, si plaisamment, qu'il n'y avait ici bas que deux hommes infaillibles. le Pape et lui.

Le juge a promis de faire connaître sa décision aujourd'hui.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS—*Vendredi matin*—Les Etats Unis contre Geo M. Pinckard—Sur la demande de M. Hornor, l'avocat du gouvernement a été requis de faire connaître, lundi prochain, les raisons pour lesquelles le procès ne serait point mis hors de Cour. M. Pinckard est mort le 31 décembre 1862; sa succession a été ouverte à la Deuxième Cour de District; ses exécuteurs testamentaires ont été reconnus le 12 février 1863 : ses légataires sont citoyens loyaux des Etats Unis ; que la saisie décrétée le 18 mars 1863 est illégale : la Constitution des Etats-Unis n'autorise aucune Cour nationale, civile ou militaire, à confisquer les biens d'un défunt; les héritiers étant citoyens loyaux, les lois qui ont trait à la confiscation des propriétés de rebelles ne peut les atteindre.

Coleman et Cronan contre Dennis Cronan—M. Durell a nommé, au nom du défendeur, M. A. D. Graff recevoir et M. M. J. Brennan auditeur.

CHUTE—Jim, esclave de M. Beach, est tombé, hier, du quatrième étage du dépôt de voitures de MM. Brewer & Co, au coin des rues Carondelet et Union. Les spectateurs ont cru un instant qu'il s'était tué, mais il n'en a heureusement rien été : le nègre s'est relevé sans aide et a seulement lancé un "G—d d—n".

Il en a été quitte pour une bosse au front et un poignet demi.

RELACHÉ—Robert Morris, jeune homme, qui fut arrêté et incarcéré, il y a neuf mois, sous prévention d'être un de ceux qui ont tiré un coup de pistolet sur deux hommes en uniforme, a été relâché hier.

M. Beach a déclaré que l'accusé n'était pas impliqué dans cette affaire, que la police le soupçonnait seulement.

INTERROGATOIRE DE M. TIEDALE—M. V. O. J. Tiedale a comparu, hier matin, pour la troisième fois, devant le Prévôt. Son avocat, M. Roselius, avait demandé que le magistrat entendit plusieurs témoins à décharge avant qu'il prononçât le jugement.

L'ancienne de la Cour était encombrée d'auditeurs. L'avocat de la ville et le maire assistaient à la séance.

M. Roselius a lu la requête de l'accusé Il y est dit que la faute avait été organisée par les dames d'une société de couture, au profit d'une de ses pensionnaires, qui se trouvait malade ; que Mme Tiedale était une des directrices de cette société ; que le salon était simplement orné de branches, &c. qu'il n'y avait de drapeaux confédérés ni dans la maison ni sur la galerie ; que M. Tiedale lui-même n'était pas moins loyal que lui-même ; qu'il n'était point nécessaire, attendu que la fête était donnée dans un but charitable ; qu'il n'avait pas l'intention, en se demandant pas la licence, de manquer de respect aux autorités. Il avait en outre prié les dames de supprimer tout ce qui pouvait ressembler à une démonstration politique et Mme Tiedale fit effacer un drapeau en sucre qu'elle avait remarqué sur un gâteau.

M. Tiedale n'a pas vu le drapeau, il n'a pas entendu les honnêtes dont qui parlé les jeunes témoins et il est à même de pouvoir renverser leurs dépositions par celles de plusieurs unionistes haut placés qui assistaient à la fête. Il entends mentionner, après la fête, des mouvements de troupe et de podée qu'on a vus dans notre ville depuis de quelqu'ils, mais il ne les a m vus ni les jusqu'à présent. M. Tiedale a terminé sa requête en disant que les témoignages produits contre lui l'avaient surpris et qu'il ne réclamait que de la justice.

M. Roselius a fait suivre de quelques remarques la lecture de la pétition. Il a insisté sur la nécessité d'accorder, à l'accusé une instruction supplémentaire. Le magistrat, en la faisant, s'écarterait, il est vrai, du mode habituel de procédure, mais nous nous trouvons actuellement dans des circonstances extraordinaires. Il n'absence de tout acte d'accusation contre lui, M. Tiedale ne pouvait être prêt à se défendre comme il le faudrait et le temps du jugement fût pris jusqu'au dernier moment, jusqu'au moment de la clôture, il importe peu que la demande fût faite avant ou après le jugement. Il a des raisons de croire que les jeunes gens, sur les témoignage desquels la poursuite est basée, avaient été envoyés à la foire pour qu'ils observassent ce qui y devait et faisait et que leur arrestation subséquente, sous prétexte de déposition, n'était qu'une farce. Il ailleurs, leur témoignage est faux et alors même qu'il ne le serait pas, peut-on y trouver une preuve de manque de respect envers le gouvernement ! La défense a des témoins aussi digne de foi que les jeunes ne pulsse le désirer ; ils diront qu'on n'a point poussé de hourrahs, qu'on n'a pas déployé de drapeaux chez M. Tiedale.

La poursuite s'oppose-t-elle à ce qu'une instruction supplémentaire soit accordée à l'accusé a demandé le magistrat : "certainement, elle n'y oppose", a répondu M. Day

M. Roselius a insisté sur ce qu'était à la Cour prévoirale d'accorder à M. Tiedale ce qu'il demandait. Il a lu la lettre du général Banks au Dr Mercer, au sujet du concert charitable au Théâtre de l'Opéra, lettre dans laquelle il recommandant, après avoir parlé du plaisir qu'il aurait à y contribuer à gromir la somme qu'il lui dit que la licence n'est point nécessaire "Rien, même à cette heure, a ajouté M. Roselius, ne saurait justifier cette poursuite. Je ne peux m'expliquer l'opinion toute particulière de mon savant adversaire sur cette question et je suis heureux de voir qu'un journal l'a publiée.

—M. Day a répliqué que la requête, ainsi que l'avait dit M. Roselius, était en effet extraordinaire et que le défenseur avait pu signaler un précédent dans adresse qui ne le fait point. Il s'est-il écrié en s'adressant au juge, n'est pas sur ce siège pour faire respecter la Constitution, il serait préférable d'abdiquer" Au commencement de l'interrogatoire, M. Roselius était de fort bonne humeur, et il a cherché à le maintenir. Il a cependant aucun étonnement, il se pensaient qu'il n'en réaliserait rien et que la haute position de l'accusé le mettrait à l'abri des conséquences de sa trahison. Il est trop tard aujourd'hui pour que j'en dise les dépositions seront faites. Car n'est qu'au moment où la sentence va être prononcée qu'on demande un nouvel interrogatoire. la démarche paraît étrange."

Quant aux témoins à charge, en supposant même qu'ils aient été envoyés à la foire pour écouter et observer, ils ne seraient pas les premiers espions envoyés dans les camps ennemis en temps de guerre.

EDITION D'HIER SOIR.

Nouvelles par la voie du Sud

Les matières suivantes ont été extraites du *Jackson Appeal* par le *Picayune*

Explosion à Richmond.

Richmond, 13 mars—Une explosion a eu lieu cette après-midi dans le laboratoire du gouvernement, à Brown's Island, près de cette ville, une des bâtisses occupées par les femmes et les filles employées à confectionner des cartouches. Trente ou quarante personnes ont été atteintes, mais on croit que le nombre de celles qui ont été tuées n'excèdera pas dix. On suppose que ce désastre est dû à un accident.

Pas de coton en Géorgie.

Augusta, 13, 12 mars—Le gouverneur Brown de la Géorgie convoquera de nouveau la Législature pour le 23 mars et lui recommandera la stricture prohibition de la culture du coton, si ce n'est pour la conservation de la semence; il recommandera également l'interdiction de la distillation de tous articles alimentaires.

Revue à Mobile.

Mobile, 13 mars — Le général Joseph E. Johnston a passé hier en revue l'armée de la Mobile. Le brig. gén D. W. Adams, de l'armée du Tennessee, est arrivé ici, pour aller rejoindre son commandement de Tullahoma.

Chemin de fer de Tennessee et de la Virginie.

Knoxville, 14—Les ponts du chemin de fer de l'Est Tennessee et de la Virginie, détruits par les Fédéraux il y a quelques semaines, ont été réparés, et le service régulier sera repris demain.

Nouvelles du Nord.

Du Herald du 9—Le chemin de fer de Baltimore et de l'Ohio a été entièrement réparé, et la compagnie fait maintenant d'énormes affaires. Il arrive quotidiennement à Baltimore 500 wagons, de la capacité de 10 tonneaux chacun, dont la moitié est chargée des produits de l'Ouest. Des millions de dollars ont été dépensés dans la réparation des dommages causés de temps en temps par les Rebelles.

Andry Johnston est arrivé à Washington.

Congrès confédéré.

Richmond, 12 mars—Le Sénat s'est occupé des privilèges des rapporteurs de la presse. Il a adopté par un vote de 17 contre 2 la résolution qui interdit au rapporteur du *Richmond Enquirer* de droit de présence dans la salle des délibérations—et la chambre a siégé à huis-clos.

Richmond, 13 mars—Le Sénat ne s'est pas mis d'accord sur l'amendement à la résolution de la chambre qui recommande aux agriculteurs la culture des plantes alimentaires. Il n'est rien resté en dehors de la question secrète pour discuter le bill des congés.—La chambre siégeait à huis-clos.

Le combat sur Pt Hanos.

DÉPÊCHES OFFICIELLES.

On lit dans l'*Appel* du 14 :

Les dépêches suivantes ont été reçues hier soir, du major-général Loring, qui commande le fort Pemberton, 13 mars P. M.—Nous avons essuyé un feu terrible et soutenu pendant les quatre heures qui viennent de s'écouler, le feu provenant de 10 ou 16 pièces de gros calibre des canonnières, et de 12 pièces de gros calibre des mortiers et d'un mortier. Tous les canons des batteries, à l'exception d'un seul, ont cessé de tirer. Les canonnières se sont retirées derrière le coude, à 800 yardes, ne montrant plus qu'un canon. Les batteries et les batteries de l'ennemi ont été constamment frappés, et nous leur avons fait perdre une grande quantité de coton brûlé. Nous avons perdu quelques bons canonniers et un petit nombre d'autres hommes. Dieu merci, notre perte est faible jusqu'à présent. Cette de l'ennemi doit être lourde.

Plus tard — 13 mars, 7 h. 50 m. P. M.—Au moment où je vous envoyais ma dernière dépêche, l'ennemi a recommencé à tirer sur nous avec les pièces d'une canonnière, une batterie de terre et un mortier de 13 pouces. Il a soutenu son feu avec vigueur jusqu'après le coucher du soleil. Nous recevons à l'instant les munitions pour les grosses pièces.

Du Nord-Ouest.

Le Henterville Gazette, du 4, confirme que les canonnières qui remontaient le Mississippi ont été repoussées par le feu des batteries de Vicksburg.

Nouvelles du Sud.

Le Richmond Whig publie l'adresse d'adieu du général Thomas aux officiers et aux hommes de sa brigade, adresse où il leur annonce la démission d'officier de l'armée. Il fait à peine allusion aux motifs qui l'ont déterminé à se retraite.

Je ne puis pas à propos, dit-il, d'exposer les raisons qui m'imposent ce devoir. Il me suffira de dire que, dans les circonstances actuelles, je ne pourrais, suivant moi, garder plus longtemps, sous le président Davis, ma commission à l'avantage du pays ou au vôtre ou avec honneur pour moi-même."

Chanvre dans la vallée de Virginie.

Le *Lynchburg Republican* confirme la nouvelle du succès des confédérés dans la vallée de la Virginie. L'engagement a eu lieu à trois milles au dessous de Woodstock et nos forces se composaient de une et 1 une régiment de cavalerie de la Virginie. La charge fut mondaine par le général Johnson en personne, et l'ennemi dont nous n'avons pu compter les hommes, a été totalement mis en déroute, avec une perte de plusieurs tués, de beaucoup de blessés et de 250 prisonniers. Quinze de ses blessés avaient été amenés aux hôpitaux de Mt Jackson.

NOUVELLES DE PONTCHATOULA.

Le *Tyne Dolce* a reçu du capitaine d'une goélette arrivée au lac Pontchartrain les nouvelles suivantes

On avait reçu à Pontchatoula des journaux du 16, qui disaient que le *Clarifford* et l'*Albatros* qui ont été mis en batteries à Port Hudson dans la nuit du 14. Les derniers rapports disent que ces deux bâtiments étaient à l'ancre au-dessous de la ville. On dit aussi que deux steamers ont été coulés et un brulé en essayant de passer les batteries.

On ne signalait rien d'important sur les mouvements des troupes de terre.

Cette goélette a apporté 290 balles de coton consignées à D. de Coppens & Cie. Elle a amené les passagers suivants Mmes Oldaw, Merritt, Barnett, Huard et Seymour.

La lettre interceptée de T. H. Seymour.

Nous avons annoncé qu'on avait saisi une lettre de l'ex gouverneur Seymour, candidat actuel au même poste, à la Connecticut, sur la personne du capitaine Gladding, arrêté comme espion du Sud au moment où il allait franchir les lignes à Hilton Head. Voici un extrait de cette lettre :

J'abhorre, dans son entier le plan de l'invasion du Sud avec toutes ses horribles conséquences de rapine et de pillage. On ne peut s'empêcher de voir qu'il n'y a pas d'union à obtenir de cette manière. La guerre aurait pu être évitée et l'Union sauvée. Telle commence à être l'opinion publique. Et pu l'aurait évité sans une secte fanatique d'hommes assiégeant le Président et qui avaient soif de sang et de pillage. Ils ont eu ce qu'ils voulaient, et l'humanité pleure sur le naufrage des corps et des âmes. Ceux qui dirigeaient le char de la guerre, en ce moment, ne sont plus d'idée de sauver l'Union par leurs sacrifices sanglants qu'il n'en ont de changer le cours de la nature. Cependant ils vont toujours.

En présence du fait affirmant, qui devrait les pourvoirre comme un fantôme des damnés, les nombreux peuples des jeunes hommes au taux de 20,000 par mois, en ses deux ou qui tombent sur les champs de bataille, en présence de tout cela ils demandent de nouvelles levées pour les hôpitaux, les marais, les fossés et les abattoirs des cannibales du Sud.

Voyez si ce n'est que le ciel se détournera d'une cause comme celle ci, elle ne peut mener à bien. Quand vous me trouverez déplorant et dénonçant cette iniquité vous me trouverez à la tête du chapitre de préférence mérier la bonne opinion de concitoyens qui, comme vous, m'ont toujours leurs sympathies à un moment d'épreuve redoutable, que d'être le premier parmi les gorgeurs de mes frères ou de porter les lauriers sanglants qu'ils peuvent cueillir dans une guerre fratricide. Je ne doute que l'Union puisse être rétablie, les choses ont été si loin que la seule chance possible sera l'adoption d'une politique chrétienne très différente de celle qui règne à Washington à présent.

La contre-révolution dans l'Indiana

Une protestation contre les mesures radicales.

Les journaux de l'Indiana publient le rapport du comité des treize, nommé sur la motion d'un membre républicain de a Chambre, dans le but avoué de concilier les différences politiques qui divisent les membres de la Législature et le peuple de l'Indiana. Ce rapport mérite attention en ce qu'il fait connaître l'esprit qui anime les habitants du Nord-Ouest. Les deux sujets spéciaux d'enquête étaient—

"1—Toutes matières en relation avec le pouvoir et les devoirs du gouverneur.

"Toutes questions en relation avec la poursuite de cette guerre et les statuts de l'Indiana qui y sont relatifs."

Le comité commence par exposer la constitution de l'Etat, qui prescrit, entre autres choses, que le gouverneur avisera à ce que les lois soient fidèlement exécutées, l'ordre public maintenu et la liberté préservée; que tout poursuites criminelles l'accusé aura le droit d'être jugé publiquement dans le comté où l'offense aura été commise; que l'opération des lois ne sera jamais suspendue, excepté par l'autorité de l'assemblée générale; que le pouvoir militaire sera strictement subordonné au pouvoir civil.

Le rapport accuse directement le gouverneur de l'Etat de n'avoir pas sauvegardé la liberté personnelle et politique.

A-t-il pris soin de faire exécuter fidèlement les lois et la Constitution ? Le citoyen est-il été protégé dans sa personne, dans sa maison, les saisies, contre des perquisitions et des saisies injustifiables ? L'accusé a-t-il été jugé promptement ? Le pouvoir militaire a-t-il été strictement subordonné au pouvoir civil ? On répondra à ces questions par les arrestations odieuses faites pendant l'année 1862 et par l'obscure détention d'un grand